

Diplôme - Niveau III

Certificateur : Ministère Education Nationale

### DEFINITION

Les titulaires du BTS assurent la maintenance et la gestion des installations sanitaires, thermiques, de conditionnement de l'air et des systèmes fluidiques et énergétiques. Ils vérifient les conformités, établissent les devis, planifient les activités d'intervention, gèrent les stocks, mettent en service les installations et optimisent le fonctionnement. Cette prise en charge concerne tout ou partie des prestations de conduite et d'entretien des installations, d'approvisionnement en combustible ou énergie, de garantie totale et d'aide au financement.

Ils sont capables de participer à l'expertise d'une installation (inventorier les matériels, analyser des dysfonctionnements, évaluer des états de vétusté), d'intervenir sur des installations (effectuer des relevés, mettre en œuvre des procédures, réaliser des essais, effectuer des réglages), de participer à l'organisation de la maintenance et de proposer des modifications d'installation et des solutions chiffrées conduisant à améliorer les consommations et le confort.

### CONTENU

- ▶ Energétique - Fluidique - Environnement
- ▶ Études des installations
- ▶ Procédures d'intervention sur les équipements
- ▶ Réalisation – Mise en œuvre des procédures

### VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : OUI
- Apprentissage : OUI
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : OUI
- VAE : OUI

### FORMATION

**Durée :** 2 ans

**Lieux (à titre indicatif) :**

**Conditions d'accès :**

- ▶ A l'issue d'un baccalauréat ou équivalent

### RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Entretien - Maintenance - Outillage :**
  - Technicien(ne) de maintenance / travaux
  - Superviseur(se) de maintenance